



Les licenciés autorisés par catégorie / compétition

Compétitions du District des Flandres - saison 2025/2026

QUI PEUT JOUER PAR COMPÉTITIONS ?

Catégorie	Compétitions Masculines											Compétitions Féminines					Catégorie
	Vétérans à 11 Vétérans à 7	Seniors D1 à D5 Seniors Réserves	U18-U19	U17	U16	U15	U14	U13	U12 Critérium	U11 Critérium	U10 Critérium	Seniors F à 8	U18F	U15F	U13F Critérium	U11F Critérium	
1 Vétérans	OUI	OUI															Vétérans
2 Seniors	+ 30 ans (3)	OUI															Séniors
2 Seniors F												OUI					Seniors F
3 U20		OUI															U20
3 U20F												OUI					U20F
4 U19		OUI (A)	OUI														U19
4 U19F												OUI (A)					U19F
5 U18		OUI (A)	OUI														U18
5 U18F												OUI (A)	OUI				U18F
6 U17		OUI (B)	OUI (A)	OUI													U17
6 U17F												OUI (B)+ (3)	OUI				U17F
7 U16				OUI	OUI												U16
7 U16F						OUI						OUI (B)+ (3)	OUI				U16F
8 U15				OUI (A)+ (3)	OUI	OUI											U15
8 U15F						OUI	OUI							OUI			U15F
9 U14					OUI (A)+ (3)	OUI	OUI										U14
9 U14F						OUI	OUI	OUI						OUI			U14F
10 U13						OUI (A)+ (3)	OUI	OUI									U13
10 U13F							OUI	OUI	OUI					OUI (A)+ (3)	OUI		U13F
11 U12							OUI (A)+ (3)	OUI	OUI								U12
11 U12F								OUI	OUI	OUI					OUI		U12F
12 U11								OUI (C)	OUI (3)	OUI							U11
12 U11F									OUI	OUI	OUI				OUI (A)+ (3)	OUI	U11F
13 U10										OUI	OUI						U10
13 U10F										OUI	OUI					OUI	U10F
14 U9										OUI (C)	OUI (3)						U9
13 U9F											OUI					OUI (A)+ (3)	U9F

(A) = Médicalement autorisé à jouer en catégorie supérieure.

(B) = Avec surclassement fédéral.

(C) = 3 maximum par feuille de match (Voir Annexe 3 bis, article 4.2 et 4.3).

(2) = 2 maximum par feuille de match.

(3) = 3 maximum par feuille de match.

(4) = 4 maximum par feuille de match.

Selon l'affiche "les règles du jeu de U6 à U13 à partir de 2021"

• ARTICLE 127 – Mixité

1. Mixité des joueuses

En outre, jusqu'en compétition masculine U15 au maximum, les joueuses peuvent évoluer en mixité avec des garçons de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la leur.

A titre d'exemple, dans une compétition masculine dont la catégorie d'âge la plus élevée est U15, sont autorisées à participer sans limitation les joueuses U16 F, U15 F et U14 F.

2. Mixité des équipes

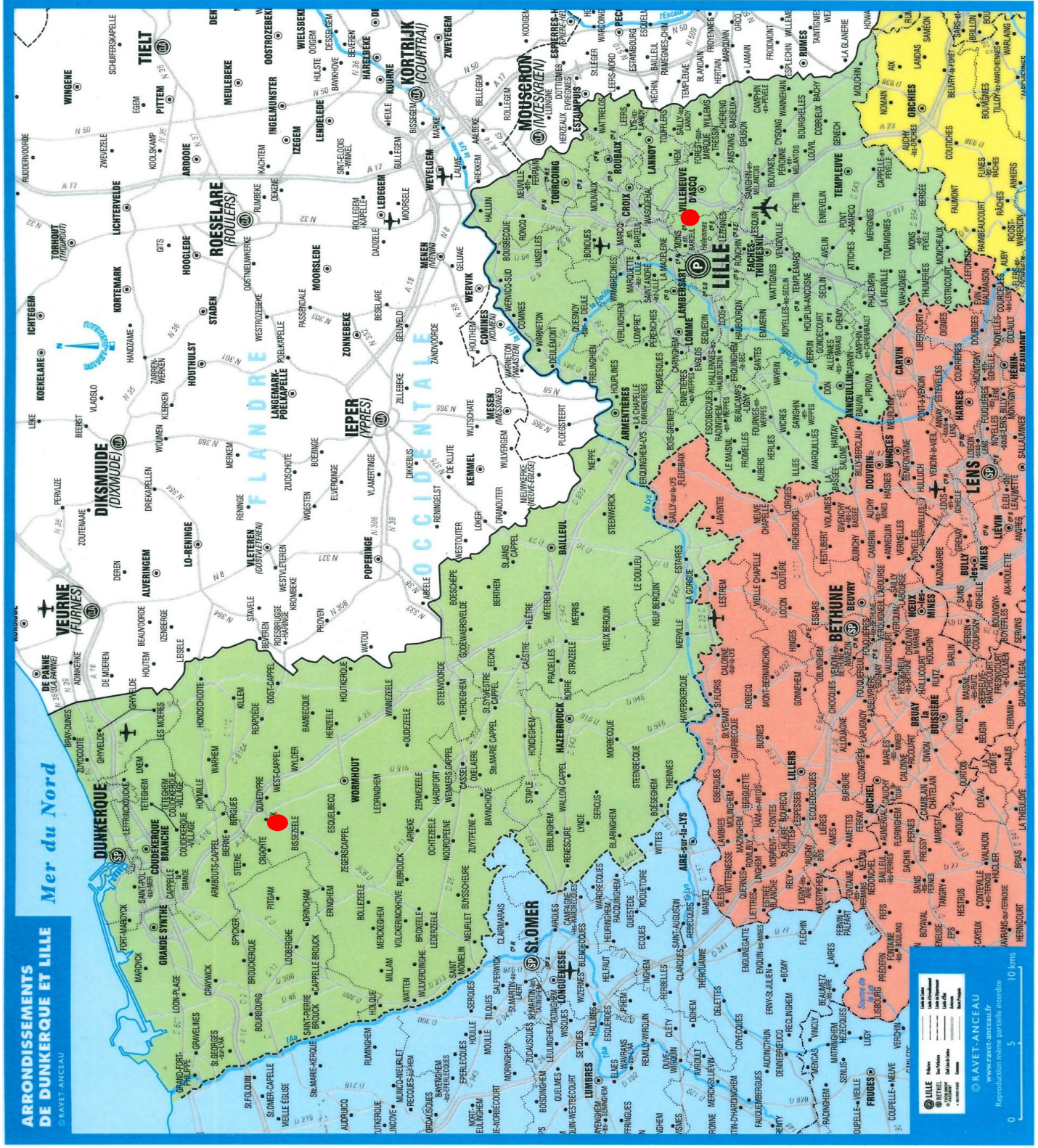
Par ailleurs, les équipes *féminines* U15F peuvent participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U14 ou U15 à 11 ou à 8 sur accord du Comité de Direction du District ou de la Ligue, après avis de l'équipe technique régionale.



LIGUE DE FOOTBALL
DES HAUTS DE FRANCE



COMITE DEPARTEMENTAL
Nord de football



LIGUE DE FOOTBALL
DES HAUTS DE FRANCE



COMITE DEPARTEMENTAL
Nord de football